

## Les emballages, les journaux, les magazines

Seuls ces produits sont recyclables.



### Boîtes métalliques

Bien les vider.  
Aérosols acceptés.

### Bouteilles et flacons en plastique

Les bouchons sont acceptés.



### Cartons et briques alimentaires

### Journaux et magazines

Les prospectus, catalogues et feuilles volantes sont acceptés.



**Le bac jaune n'aime pas** les sacs en plastique, les emballages en plastique mou (pots de yaourts, crème fraîche), les barquettes, les bouteilles souillées, les papiers gras et les papiers peints.

**Le meilleur déchet est avant tout celui que l'on ne produit pas !**

Mobilisons-nous pour atteindre l'objectif de **-7 % d'ordures ménagères en 5 ans**, inscrit dans le programme de prévention de la production des déchets soutenu à l'échelon du territoire de la Communauté d'Agglomération.

Avec le soutien de :



BOULOGNE-BILLANCOURT  
CHAVILLE  
ISSY-LES-MOULINEAUX  
MEUDON  
SÈVRES  
VANVES  
VILLE-D'AVRAY



## Les encombrants

Déposez-les sur votre trottoir **la veille au soir** du jour de collecte ou en déchèterie.



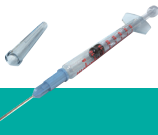
## Les déchets spéciaux

Déposez-les dans le camion des déchets dangereux des ménages.



## Les déchets électriques et électroniques

Lors de l'achat d'un nouvel équipement, rappelez votre ancien au distributeur ou déposez-le en déchèterie.



## Les déchets d'activité de soins à risques infectieux

À stocker dans des boîtes de collecte disponibles en pharmacie.



## Le verre

En apport volontaire dans les bornes installées sur les trottoirs.



## Les textiles

En apport volontaire dans les bornes installées sur les trottoirs.

« Trier,  
c'est préserver »

► N° Vert 0 800 10 10 21

Pour toute information  
concernant les dispositions  
adoptées pour chaque ville  
ou consultation du calendrier  
des collectes

[www.agglo-gpso.fr](http://www.agglo-gpso.fr)